

# INSCRIPTION RESTAURATION ET ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Année scolaire 2021-2022

**Les préinscriptions à la restauration scolaire, à l'accueil du matin, aux accueils du soir (Après la classe et Fin d'après-midi) et aux Ateliers du mercredi restent ouvertes.**

Cette démarche concerne les familles inscrivant leur(s) enfant(s) pour la première fois dans une école publique lyonnaise et celles ayant des enfants déjà scolarisés qui souhaitent bénéficier pour la prochaine année scolaire du service de restauration et/ou d'une activité périscolaire et, qui ne sont actuellement inscrits à aucune activité périscolaire.

## VOUS POUVEZ PRÉINSCRIRE VOTRE ENFANT :

### **PAR INTERNET** durant l'été

Il est possible d'effectuer la démarche en ligne sur [lyon.fr](http://lyon.fr) (rubrique éducation), en se connectant à l'aide des numéros famille/enfant que vous trouverez sur le certificat de préinscription scolaire.

En cas de perte de ces numéros, vous pouvez contacter votre mairie d'arrondissement.

**AUPRÈS DU RÉFÉRENT CO-ÉDUCATION DE PROXIMITÉ ET/OU DU DIRECTEUR D'ACCUEIL DE LOISIRS DE L'ÉCOLE** à partir de la rentrée de septembre

## Attention

**Cette démarche ne constitue qu'une préinscription aux activités périscolaires.**

À la rentrée, vous devrez vous rapprocher de votre référent co-éducation de proximité-directeur d'école ou d'accueil de loisirs - pour obtenir la confirmation d'inscription.

Sans cette confirmation, votre enfant ne pourra être accueilli ni au restaurant scolaire, ni aux accueils périscolaires.

